

S'ÉJOUR S'KI - DU 16 AU 22 FÉVRIER 2020

S'ÉJOUR S'KI

pour les jeunes de la 6ème à 17 ans
du 16 au 22 février 2020 à Gourette (Pyrénées Atlantiques)

Organisé par la communauté de communes Sauldre et Sologne

Coût du séjour 300€
Séjour de 7 jours et 6 nuits



SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
du Cher

La Communauté de Communes Sauldre et Sologne organise pour 24 jeunes de la 6ème à 17 ans un séjour ski du 16 au 22 février 2020 à Gourette (Pyrénées Atlantiques)

Un séjour de 7 jours et 6 nuits durant lequel les jeunes pourront découvrir le ski.

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Ski, luge à Gourette et des soirées sont organisées par le village vacances à Bielle.

ORGANISATION :

La collectivité met à disposition une équipe d'animation nécessaire à l'accompagnement des jeunes, et est responsable de l'inscription des participants.

LE COÛT DU SÉJOUR : 300 €

Il comprend :

- L'hébergement et les repas (prévoir le pique-nique pour le premier jour)
- L'encadrement
- L'ensemble des activités sur place
- Matériel, cours ESF et remontée mécanique
- Le transport

RÈGLEMENT FINANCIER :

- Un titre de paiement de 75 € sera envoyé par le Trésor Public le 15 décembre 2019, un autre de 75 € le 15 janvier 2020 et un dernier de 150 € le 15 février 2020. (Possibilité de régler les titres avec des chèques vacances)
- Les dossiers d'inscription sont à retirer à partir du 16 novembre auprès des communes ou des maisons des jeunes de votre territoire et téléchargeable également sur le site internet de la communauté de communes (www.sauldre-sologne.fr).
- Les inscriptions se dérouleront dans l'ordre d'arrivée **avec le dossier complet*** lors d'une permanence le **samedi 23 novembre de 14h à 17h à la Communauté de Communes Sauldre et Sologne** (7 rue du 4 septembre-Argent sur Sauldre).

- *DOCUMENTS POUR VALIDER LE DOSSIER :

fiche inscription, fiche sanitaire avec les copies des pages de vaccination du carnet de santé, assurance extra-scolaire 2019/2020, attestation de la Caf, Msa ou autres pour les déductions des aides aux séjours, attestation cpam, Attestation mutuelle.

Une réunion d'information aura lieu le mercredi 15 janvier à 19h à la salle des fêtes d'Aubigny sur Nère en présence de l'équipe d'animation.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Bertrand Levet, responsable du séjour, au 02.48.58.27.13.